

# Verbe (classe de mots) et groupe verbal (GV)

## QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU VERBE

Du point de vue du sens, le verbe permet de situer un événement ou un fait dans le temps (par exemple dans le passé, le présent ou l'avenir). Le verbe peut exprimer une action (ex. : *travailler, courir, lancer*), mais il peut aussi exprimer un mouvement (ex. : *partir, rentrer, tomber*), un état (ex. : *être, avoir l'air*), un changement d'état (ex. : *se métamorphoser, mourir*), un sentiment (ex. : *aimer, détester*), une opinion (ex. : *croire, prétendre, juger*), etc.

La forme du verbe le distingue des autres classes de mots : le verbe se conjugue en temps, en mode ainsi qu'en personne et en nombre (voir l'article *Conjugaison (formes du verbe)*).

Aujourd'hui, on **chante** très fort.  
Demain, on **chantera** très fort.  
Aujourd'hui, nous **chanterons** très fort.

Le verbe est susceptible d'être accompagné de mots qui dépendent de lui. Par exemple, le verbe est la seule classe de mots qui puisse être accompagnée des adverbes *ne / n'... pas*.

On ne chante pas. Ils n'ont pas chanté.

## GROUPE VERBAL (GV)

Le verbe et, s'il y a lieu, le ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe verbal (GV). Le verbe est le noyau du GV.

Ils [n'ont pas **chanté** très fort] aujourd'hui.

**Note.** – Lorsque le verbe est à l'**infinitif**, on dit qu'il est le noyau du GV à l'infinitif (voir l'article *Verbe à l'infinitif et GV inf.*) ; lorsqu'il est au **participe présent**, on dit qu'il est le noyau du GV au participe présent (voir l'article *Verbe au participe présent et GV part.*).

Il existe plusieurs catégories de verbes. Certains verbes peuvent constituer un GV à eux seuls. Ils sont intransitifs.

Ils [**chantent**].

Certains verbes ont obligatoirement une expansion, une *suite* (même si cet élément peut précéder le verbe), c'est-à-dire un élément qui dépend d'eux (il peut s'agir d'un complément direct (CD) du verbe, d'un complément indirect (CI) du verbe ou d'un attribut).

Ils [assisteront à **la première d'une pièce de Michel Tremblay**].  
Ils [**la** verront] demain.  
Ils [sont **des amoureux du théâtre**].

## REMARQUES SUR LA CONSTRUCTION DE LA TRANSITIVITÉ

Deux verbes coordonnés, qui ont un même complément, doivent tous les deux être ou transitifs directs ou transitifs indirects. Sinon, on doit répéter le complément pour chaque verbe et le construire selon les exigences de chacun d'eux.

Mes parents ont lu et grandement apprécié ce roman.

> *Ont lu quelque chose et apprécié quelque chose* ; deux verbes transitifs directs : construction correcte.

\*Mes parents ont lu et beaucoup parlé de ce roman.

> *Ont lu quelque chose et ont parlé de quelque chose* ; un verbe transitif direct et un verbe transitif indirect : construction fautive.

Construction correcte : Mes parents ont lu ce roman et ils en ont beaucoup parlé.

Les dictionnaires de langue donnent généralement des indications concernant les **suites obligatoires des verbes**. C'est le cas notamment quand ils indiquent qu'un verbe est transitif direct (toujours accompagné d'un CD) ou transitif indirect (toujours accompagné d'un CI).

La *suite* obligatoire du verbe est généralement placée à droite du verbe, ou à gauche s'il s'agit d'un pronom, et elle ne peut pas être déplacée en dehors du GV.

Ils [assisteront **à la première d'une pièce de Michel Tremblay**].

et non : \*~~À la première d'une pièce de Michel Tremblay, ils assisteront.~~

> La suite obligatoire du verbe est un GPrép placé à droite du verbe ; elle a la fonction de CI.

Ils [sont **des amoureux du théâtre**].

et non : \*~~Des amoureux du théâtre, ils sont.~~

> La suite obligatoire du verbe est un GN placé à droite du verbe ; elle a la fonction d'attribut du sujet.

Ils [**la** verront] demain.

et non : \*~~La, ils verront demain.~~

ni : \*~~La pièce, ils verront demain.~~

> La suite obligatoire du verbe est un pronom placé à gauche du verbe ; elle a la fonction de CD.

## QUELQUES REMARQUES SUR LA CLASSIFICATION DES VERBES DANS LES DICTIONNAIRES

Dans les dictionnaires, la catégorie « verbe transitif » (v. tr.) indique que le verbe est obligatoirement accompagné d'un complément. Plus précisément, la catégorie « verbe transitif direct » (v. tr. dir.) indique que le verbe a besoin d'un complément direct (CD) ; la catégorie « verbe transitif indirect » (v. tr. indir.) indique que le verbe a besoin d'un complément indirect (CI).

ASSISTER v. tr. indir. : Ils [assisteront à **la première d'une pièce de Michel Tremblay**].

VOIR v. tr. ou v. tr. dir. : Ils [**la** verront] demain.

La catégorie « verbe intransitif » (v. intr.) indique que le verbe n'a généralement pas besoin d'un complément. Cependant, cette catégorie ne tient pas toujours compte des compléments de lieu obligatoires à la suite d'un verbe et ne tient pas compte des attributs qui sont aussi obligatoires à la suite du verbe. Pour les verbes classifiés « intransitifs », il vaut toujours mieux observer attentivement les exemples donnés dans les dictionnaires.

ALLER v. intr. : Ils [iront à **la première d'une pièce de Michel Tremblay**].

> Même si le verbe *aller* est classifié « intransitif », son complément est obligatoire.